

chez eux, mais cinq de ces mines sont sur la ligne du Pacifique-Canadien; il n'y en a que deux sur notre ligne. Nous préférons naturellement acheter de la houille de mines situées sur notre ligne, bien que nous en achetions en assez grande quantité des mines situées sur le Pacifique-Canadien au Nouveau-Brunswick. De fait, malgré que la plupart des mines soient situées sur ce chemin de fer au Nouveau-Brunswick, nous employons plus de leur houille que celui-ci.

J'aimerais donner quelques explications sur les chiffres ci-haut. Les mineurs au Nouveau-Brunswick furent en grève environ trois mois, approximativement au début d'octobre l'an dernier, et la grève ne prit fin qu'en janvier. Le National-Canadien perdit par conséquent une quantité importante de houille.

M. WALSH: Il faut aussi tenir compte dans les achats de houille, comme dans ceux d'autres marchandises en vrac, du commerce que pourraient vous rapporter directement ou indirectement les mines et les associations desquelles vous effectuez vos achats?

M. VAUGHAN: C'est très vrai.

M. WALSH: Ce pourrait être un facteur primordial?

M. VAUGHAN: Nous avons besoin de tout le commerce possible, et naturellement, nous encourageons les compagnies qui nous encouragent, pourvu que les prix et la qualité de leurs produits soient toujours satisfaisants.

M. WALSH: Vous ne demandez pas de soumissions pour chaque tonne de charbon qu'il vous faut?

M. VAUGHAN: Non. Nous fixons un prix que nous croyons raisonnable. Quand nous demandons des soumissions sur le charbon nous constatons que les prix sont beaucoup plus élevés que nous ne pouvons payer et nous jugeons plus satisfaisant de fixer nous-mêmes ce que nous jugeons être un prix équitable.

M. WALSH: Ces prix peuvent varier selon les provinces et selon l'emplacement des mines?

M. VAUGHAN: Et la qualité du charbon.

M. WALSH: Et la somme d'affaires que vous pouvez tirer de cette section particulière?

M. VAUGHAN: Nous n'octroyons à aucune compagnie des prix plus élevés simplement parce qu'elle nous a donné plus de commandes, mais nous pouvons lui octroyer une préférence sur le tonnage.

M. HEAPS: Le charbon que vous tirez de votre mine de Virginie vaut-il autant que celui que vous tirez de la Nouvelle-Ecosse?

M. VAUGHAN: Oui, il est de meilleure qualité.

M. HEAPS: Puis-je vous demander, sans divulguer le coût pour la compagnie, ce qu'est l'écart de prix entre le charbon de Virginie et celui des provinces Maritimes?

M. VAUGHAN: L'écart moyen des prix, compte tenu du coût à la mine.

M. HEAPS: Le coût sur le carreau de la mine.

M. VAUGHAN: Entre le charbon que nous produisons nous-mêmes et le coût du charbon de la Nouvelle-Ecosse il y a un écart moyen de \$2.50 dans les prix.

M. HEAPS: Par tonne?

M. VAUGHAN: Oui.

M. HEAPS: Avez-vous réussi à trouver la raison pour laquelle il y a une si grande différence dans le prix du charbon sur le carreau de la mine?

M. VAUGHAN: Nous avons cherché la raison de cet écart et nous avons discuté longtemps avec les opérateurs sur les prix. Nous avons demandé à plusieurs d'entre eux de nous soumettre leur prix de revient, le détail du coût d'extraction, quand nous jugions leurs prix trop élevés; mais j'ignore pourquoi